

Année scolaire 2014-2015


BULLETIN D'INFORMATION

NUMÉRO 1

SEPTEMBRE 2014

WWW.COLLEGE-SAINT-VIT.FR

Le site internet du collège, lancé il y a trois ans, a permis, à travers près de 50000 consultations en 2013-2014, aux 13700 « visiteurs uniques » de France et de tous les continents de mieux connaître notre établissement.

L'objectif est de faire connaître et de valoriser les activités pédagogiques et éducatives proposées aux élèves. Il est aussi une ressource pédagogique à travers des documents d'aide aux élèves ou des liens pédagogiques. Il permet enfin une communication officielle du collège. Les articles sont à chaque fois relayés sur la page facebook du collège qui compte plus de 900 mentions  J'aime

Si les conditions le permettent un compte twitter complètera cette communication.

CARNET DE LIAISON DE L'ÉLÈVE

Ce document obligatoire est essentiel à la scolarité de chaque élève dans l'établissement. Il doit être consulté **quotidiennement** par les parents qui doivent impérativement le signer lorsque cela est demandé.

Ce carnet doit rester couvert, il ne doit pas comporter d'autocollant, de coloriage ni de photo autre que celle de l'élève. **En effet, par le soin et l'attention que l'élève apporte à son carnet, il montre l'attachement qu'il porte à sa scolarité et le respect qu'il démontre en direction des personnels de l'établissement.**

PERMANENCES (ÉTUDES)

Chaque parent a eu à se positionner quant aux autorisations de sortie de votre enfant. Nous demandons de respecter l'engagement pris et notamment de venir signer le registre de sortie lorsque le parent n'autorise pas son enfant à sortir sans lui. Nous rappelons que, dans ce cas, l'enfant n'a pas à sortir seul sans que l'adulte se soit présenté au BVS pour émarger.

Par ailleurs, il est recommandé au parent de venir chercher son enfant à la fin des séquences horaires afin d'être respectueux du travail des élèves en étude.

Enfin, les élèves ne sont pas autorisés à appeler leurs parents après 15h45 car nous estimons que les élèves peuvent réaliser l'heure d'étude de fin de journée afin d'y faire leurs devoirs.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Le contrôle des absences permet de savoir à tout moment où se trouve l'élève. Afin de rendre efficace ce contrôle, si un élève est absent, le responsable légal doit :

- 1 appeler le collège dès 8h15 et dès son retour :
- 2 justifier cette absence grâce au coupon rose du carnet de correspondance.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le collège propose diverses activités gratuites dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Quatre grands domaines sont concernés :

- aide aux devoirs ;
- activités sportives ;
- arts et culture ;
- langues vivantes.

Le détail des ateliers vous sera communiqué. Ce dispositif débutera le 6 octobre.

Pour tout renseignement complémentaire, M. LAINE (Conseiller principal d'éducation) se tient à votre disposition.

PERMANENCES DE L'INFIRMIÈRE

En cas d'absence de l'infirmière scolaire, la vie scolaire se charge de prendre en charge les élèves réellement malades. Soit en demandant aux parents de venir chercher leur enfant, soit en appelant les secours en cas d'urgence.

Mais en aucun cas, l'élève ne prévient lui-même ses parents de la nécessité de venir le chercher.

Ouverture de l'infirmerie : LUNDI et JEUDI ⇨ 08h30-15h45
MERCREDI ⇨ 08h30 -11h45
VENDREDI ⇨ 08h30 -15h30

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Madame JEANNEROD est présente dans notre établissement chaque mardi et chaque vendredi.

PERMANENCES DU CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Monsieur MAHBOULI reçoit les parents et les élèves :

le jeudi matin et le vendredi toute la journée.

Pour la prise de rendez-vous, il est nécessaire de s'adresser au Bureau de la Vie Scolaire.

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE : CFG

Les élèves scolarisés en 3^{ème} SEGPA terminent leur cursus scolaire en validant les compétences du socle commun à minima au niveau du palier 2 (cinq compétences sont retenues : compétence 1, 3, 4, 6 et 7). Ils sont évalués lors d'un entretien devant un jury sur la présentation d'un dossier constitué à partir de leurs expériences dans le monde professionnel. L'ensemble de ces épreuves validées donne lieu à l'obtention du CFG.

Cet examen peut être également proposé à certains élèves de 3^{ème} qui seraient en difficulté pour obtenir le DNB (diplôme national du brevet).

VACANCES SCOLAIRES : zone B

Toussaint : du samedi 18/10/2014 au lundi 03/11/2014 au matin.

Noël : du samedi 20/12/2014 au lundi 05/01/2015 au matin.

Hiver : du samedi 21/02/2015 au lundi 09/03/2015 au matin.

Printemps : du samedi 25/04/2015 au lundi 11/05/2015 au matin.

Été : le vendredi 3 juillet 2015 après les cours.

CONSULTATION À DISTANCE DES RÉSULTATS ET DU CAHIER DE TEXTES

Par l'intermédiaire du carnet de liaison, en ce début d'année, chaque parent (responsable légal 1 et responsable légal 2) a reçu un feuillet comportant un identifiant et un mot de passe pour consulter sur Internet les résultats de son enfant. L'élève a, quant à lui, été destinataire d'identifiant et mot de passe spécifiques.

Il est ainsi proposé de prendre connaissance à distance du relevé de notes, du bulletin trimestriel de l'élève, du cahier de textes numérique, de l'emploi du temps, des absences, du menu de la demi-pension, des actualités...

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration se dérouleront le vendredi 10 octobre 2014.

Les modalités et le matériel de vote par correspondance seront distribués aux élèves le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre 2014.

Un bureau de vote sera ouvert salle du Conseil le vendredi 10 octobre 2014, de 13h00 à 17h00.

RENCONTRES PARENTS-ÉQUIPE DE DIRECTION

Afin de présenter les enjeux de la scolarité à chaque niveau du collège, les parents ont été invités à rencontrer l'équipe de direction à 17h30 en salle polyvalente puis l'équipe pédagogique :

- Classes de 5^{ème} et de 4^{ème} : le jeudi 11/09/2014
- Classes de 6^{ème} : le lundi 15/09/2014
- Classes de 3^{ème} : le mardi 16/09/2014

Vie scolaire, accompagnement personnalisé, aide et soutien, orientation, demi-pension ... Tous les sujets ont été abordés au cours de ces réunions.

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS Trimestre 1

Elles se dérouleront de 16h00 à 20h00 selon le calendrier suivant :

- Classes de 6^{ème} : le jeudi 13/11/2014
- Classes de 5^{ème} : le mardi 09/12/2014
- Classes de 4^{ème} : le jeudi 11/12/2014
- Classes de 3^{ème} : le mardi 16/12/2014

MERCREDI 15/10 : JOURNÉE BANALISÉE

Le mercredi 15/10 sera une journée réservée à la consultation nationale sur le projet du socle commun par l'ensemble des professeurs. Aucun élève n'aura donc cours cette matinée là.

BOURSES DE COLLÈGE

La date limite de dépôt dans les collèges des dossiers complets de demande de bourse pour l'année scolaire 2014-2015 est fixée au **22 septembre 2014**. Pour l'année scolaire 2014-2015, **ce sont les ressources des familles au titre de l'année 2012 (année de référence) qui seront prises en considération, soit l'avis d'imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012.**

SEGPA 3^{ème}

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL en 3^{ème} SEGPA :

- du 17/11/2014 au 27/11/2014
- du 23/03/2015 au 04/04/2015
- du 22/06/2015 au 03/07/2015

SEGPA 4^{ème}

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL en 4^{ème} SEGPA :

. du 02/02/2015 au 07/02/2015 et du 18/05/2015 au 23/05/2015

STAGES PROFESSIONNEL EN 3^{ème}

Pour les élèves de 3^{ème}, le stage en milieu professionnel se déroulera du mercredi 26/11/2014 au vendredi 28/11/2014 inclus.

Les trois exemplaires de la convention sont à remettre au Professeur principal avant le 7 novembre 2014, dernier délai.

Ce stage obligatoire fera l'objet d'une évaluation et d'une présentation devant un jury de professeurs du vendredi 06/02/2015 au jeudi 12/02/2015. Le rapport de stage sera à remettre à chaque Professeur principal avant le vendredi 17 janvier 2015.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET SESSION 2015

Depuis la session 2011, les élèves scolarisés en classe de 3^{ème} sont évalués en Histoire des Arts lors d'un oral. Celui-ci est programmé les jeudi 21 mai et vendredi 22 mai 2015.

Concernant le Socle commun de connaissances et de compétences, la validation ne concernera pas uniquement les compétences n° 2 (Niveau A2 en Langue vivante étrangère) et n° 4 (B2i : Brevet informatique et Internet) mais l'ensemble des sept compétences :

- Compétence 1 - La maîtrise de la langue française
- Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère (niveau A2)
- Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)
- Compétence 5 - La culture humaniste
- Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques
- Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative.

CONSEILS DE CLASSE - TRIM. 1

Les conseils de classe du premier trimestre se dérouleront du jeudi 20/11/2014 au vendredi 05/12/2014. Début novembre, le détail du calendrier sera consultable sur le site Internet du collège.

La consultation des résultats scolaires se fait par l'intermédiaire du logiciel de notes accessible par internet. Toutefois, sur demande formulée par écrit, un relevé de notes intermédiaire, au premier trimestre, peut être envoyé aux familles.

La famille des élèves qui bénéficient d'un suivi particulier recevra régulièrement ce relevé.